

Compte rendu sommaire de la réunion du Conseil municipal du 26 septembre 2019

Affiché en exécution des articles L.2121-25 et L. 5211-1 du CGCT

Sous la présidence de M. Denis TAMAIN, sont présents : Mme Florence BERTHET, M. Franck CHAUVE, Mme Sandrine VILLENEUVE, M. Bernard GERVAIS, Mme Christelle EYCHENNE, Mme Marie-Hélène PERICOT-GOUTTEFANGEAS, Mme Christelle MURON, M. Lucien ESTINES, M. Jacques BRUNEL, M. Jean-Claude RICHARD, Mme Laurence CROZAT, M. Yannick SEYCHAL, Mme Séverine CARTON.

ABSENT : M. Christian CHARRIERE.

Avant d'aborder l'ordre du jour,

Monsieur le Maire informe l'Assemblée de la présence de M. DREVET Pierre, Vice-Président à Loire Forez Agglomération et délégué à la gestion des déchets, ainsi que Mme Audrey GRIMOUD, Directrice Générale Adjointe en charge du pôle ingénierie technique et M. Jérôme BISOTTO, Directeur de l'Environnement et de l'économie circulaire à Loire Forez Agglomération, pour nous présenter le projet expérimental de collecte des Ordures Ménagères sur la commune de Noirétable.

Cette présentation aura lieu dès la fin du Conseil de ce soir.

Suite au décès de M. Jacques CHIRAC, ancien Président de la République Française, M. le Maire propose une minute de silence à l'Assemblée.

Abordant l'ordre du jour, le Conseil municipal :

- **RETIENT** l'offre du Bureau APAVE concernant la démolition de l'ilot centre bourg et le choix du Coordinateur Sécurité Protection et Santé pour un montant de 1 525.20 € TTC ;
- **RETIENT par 13 voix « Pour » et 1 « Abstention »** l'offre du Bureau ALPES CONTROLES concernant la construction de logements passifs et le choix du Contrôle Technique et du Coordinateur Sécurité Protection et Santé pour un montant de 8 280 € TTC ;
- **Concernant le poste d'ATSEM à l'école maternelle : APPROUVE** la suppression à compter du 01/01/2020 d'un emploi permanent d'ATSEM à temps non complet à raison de 14 heures hebdomadaires ; **APPROUVE** la création à compter du 01/01/2020 d'un emploi permanent d'ATSEM à temps non complet à raison de 17 heures hebdomadaires ; **AUTORISE** le Maire à saisir le Comité Technique pour avis et **AUTORISE** le Maire à modifier le tableau des effectifs,
- **Concernant la reprise du contrat de travail à durée indéterminée de 3 heures hebdomadaires de Mme M. Marret auprès de Loire Forez Agglomération : APPROUVE** la suppression à compter du 01/01/2020 d'un emploi permanent d'Adjoint Technique Principal de 2^{ème} classe à temps non complet à raison de 19 heures hebdomadaires ; **APPROUVE** la création à compter du 01/01/2020 d'un emploi permanent d'Adjoint Technique Principal de 2^{ème} classe à temps non complet à raison de 22 heures hebdomadaires ; **AUTORISE** le Maire à saisir le Comité Technique pour avis ; **AUTORISE** le Maire à modifier le tableau des effectifs.
- **VALIDE, par 13 voix « Pour » et 1 « Abstention »** la vente à M. Gérard DELAIRE de la parcelle située au lieudit « Bois du Rat », cadastrée Section A n° 328, d'une superficie de 23 a 70 ca au prix de 400 €, sous la forme administrative par la mairie.
- **APPROUVE** le rapport de l'eau 2018.
- **ACCEPTE** l'annulation de la délibération du 14/06/2018 concernant l'attribution du lot 4 du lotissement de Seytive.
- **APPROUVE** la convention avec Loire Forez Agglomération concernant le service d'accueil collectif de mineurs périscolaires du mercredi.

- **ACCEPTE** la délibération modificative concernant l'acquisition d'illuminations pour un montant de 10 512.03 € TTC.
- **ACCEPTE** la délibération modificative concernant l'acquisition de trois colonnes au columbarium pour un montant de 3 510 € TTC.
- **ACCEPTE par 12 voix « Pour » et 2 « Abstention »** la délibération modificative concernant l'acquisition d'une borne station sanitaire écologique Flot Bleu à l'aire de camping cars pour un montant de 9 000 € TTC.
- **ACCEPTE** la mise en non valeur présentée par la Trésorerie de Boën pour un non paiement de facture d'eau 2018 d'un montant de 107.32 €, sur le Budget EAU.
- **RETIENT** la réfection de la Rue de L'Aubépine pour la VOIRIE 2020.
- **EST INFORMÉ** du mail concernant le référendum d'initiative partagée contre la privatisation des aéroports de Paris et le Maire invite les Nétrablais à se mobiliser.
- **EST INFORMÉ** du courrier de Mme MAURY GENTIL concernant le futur arrêt des cars SNCF et du mail, envoyé par M. le Maire aux Transports TIL, suite à leur arrêt implanté, sans concertation, rue des Tilleuls (Problème de sécurité).
- **EST INFORMÉ** des travaux imminents d'eau pluviale ainsi que la réfection des trottoirs et de la chaussée, Rue de la Condamine.
- **DECIDE** de refuser l'accueil du Tours du Pays Roannais le 4 juillet 2020 à Noirétable avec pour cause le marché.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 H 55 et la parole est laissée à M. Pierre DREVET pour la présentation du projet expérimental de collecte des OM sur la commune de Noirétable. Une réunion publique devrait avoir lieu le 4 novembre 2019.